

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Bernes sur Oise
Séance du 19 décembre 2024

Date de la convocation
11/12/2024

Date d'affichage
11/12/2024

Nombre de membres
Afférents au Conseil municipal : 23

En exercice : 23

Le dix-neuf décembre de l'an deux mille vingt-quatre à vingt heures, les membres du Conseil municipal se sont réunis à la salle du conseil municipal en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire conformément aux articles L. 2121-10, L.2121-11 du code général des collectivités territoriales.

Etaient présents : 15 - Elodie ALBENDIN, Véronique APPOLONUS, Nathalie BAHILIL, Denis DUBOSQUELLE, Olivier FOUR, Céline FOURQUAUX, Anne-Marie GALLIMARD, Ronald GEORGES, Maryline GIRARD, Stéphane LACOSTE, Michel MALINGRE, Nicolas MEYFROODT, Sandra ORLUC, Dorothée OULIE, Nicolas TAGUAY

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents : 7 - Lisa CODET, Virginie COUTINHO, Abdoulaye DIATTA, Carine FRAISSE, John FRAISSE, Sayed RUNJANALLY, Sylvia WARNER

Absents donnant pouvoir : 1 - Olivier ANTY à Stéphane LACOSTE

Secrétaire de séance : Nicolas TAGUAY

OBJET : Communication - Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement

Réf : CM 2024 - 68

Pour : 16
Contre :
Abstentions :

Vu l'article L.2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant qu'en cas d'absence, de suspension, de révocation ou de tout autre empêchement, le maire est provisoirement remplacé, dans la plénitude de ses fonctions, par le 1er adjoint,

Vu l'article D 2124-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de Persan, Beaumont et ses Environs (SIAPBE),
Vu l'obligation de le présenter au Conseil municipal,

Monsieur ANTY procède à la présentation de ce dossier.

Acte rendu
exécutoire après
dépôt en Préfecture
de Pontoise
le : **20 DEC. 2024**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,
DECIDE de prendre acte de ce rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2023.

Le rapport est à la disposition des administrés à l'accueil de la mairie.

et publication ou
notification
du : **20 DEC. 2024**

Fait et délibéré à Bernes sur Oise, le 19/12/2024

Vu pour extrait certifié conforme au registre.

Pour le Maire empêché,

Stéphane LACOSTE
1^{er} Adjoint au Maire

Le Secrétaire de séance

Nicolas TAGUAY

